

# Inscription à l'association Rythme et Danse – Année 2023-2024

La fiche d'inscription est à renvoyer à :

L'association Rythme et Danse, Carmen Moinerie-Soyer, 7 rue du Clos Tizon, 35160 Montfort/Meu.

L'envoi de la fiche doit être accompagné d'un **chèque d'acompte de 50 € (à l'ordre de Rythme et Danse)**, pour valider l'inscription.

**L'attestation de renseignement du questionnaire de santé** pour les mineurs et un **certificat médical** validité 3 ans pour les adultes est à remettre lors du premier cours.

Jours - lieux - date de reprise	Niveaux	Horaires
<b>Lundi :</b> (Moana Studio, Bâtiment C, 12 rue Louis Kerautret Botmel, Rennes) <b>Reprise : le 11 septembre 2023</b>	Intermédiaire et avancé  Pointes	18h30 - 20h  20h - 20h30
<b>Mercredi :</b> <i>Cours enfants (Maison des associations, 6 cours des Alliés, Rennes – métro Charles de Gaulle),</i> <b>Reprise : le 6 septembre 2023</b>	Éveil (4-5 ans, moyenne et grande section) Initiation (6-7 ans, CP-CE1) Débutant (à partir de 8 ans) Élémentaire 1, 2 et 3	13h30 - 14h15 14h15 - 15h15 15h15 - 16h15 16h15 - 17h15
<b>Samedi :</b> (Maison des associations, 6 cours des Alliés, Rennes – métro Charles de Gaulle) <b>Reprise : le 16 septembre 2023</b>	Débutant ado-adultes  Intermédiaire  Pointes	11h15 - 12h30  12h30 - 14h  14h - 14h30

**TARIFS (1 cours d'essai offert) - Prévoir 15€ d'adhésion à l'association en plus du tarif ci-dessous**

Durée	Tarif (€)	Durée	Tarif (€)
45 minutes	204	2 heures 30	534
1 heure	273	3 heures	609
1 heure 15	339	3 heures 15	642
1 heure 30	387	3 heures 30	672
2 heures	462	4 heures	732
2 heures 15	498		

Le paiement peut s'effectuer en 3 chèques (ou 2), mais **ils sont tous à remettre ensemble**, en début d'année. Le premier chèque sera encaissé de suite, le second en décembre et le troisième en mars.

**Réductions :** -10 % étudiants, -20 % à partir du 2<sup>ème</sup> membre de la même famille. Chèques vacances acceptés, Pass Culture et dispositif « SORTIR ! ».

Contact : [carmensoyer@aol.fr](mailto:carmensoyer@aol.fr)

Retrouvez toutes ces informations sur le site [www.rythme-et-danse35.fr](http://www.rythme-et-danse35.fr)

# Inscription à l'association Rythme et Danse – Année 2023-2024

Prenez soin de **bien remplir tous les champs**, cela nous permettra de vous contacter facilement en cas d'incident ou de changement horaire exceptionnel.

## **FAMILLE :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

## **Coordonnées :**

Rue : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél fixe : \_\_\_\_\_ Tél mobile : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Plusieurs membres de la même famille sont inscrits : oui  non

Choix d'étalement des paiements : 1 fois  2 fois  3 fois  Montant total versé : \_\_\_\_\_

## **ELEVE :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe : fille  garçon  Date de Naissance (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_

Étudiant : oui  non

Remise du certificat médical ou de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé (à télécharger sur le site) avec la présente fiche : oui  non

Niveaux	Horaires	CHOIX DES COURS
Intermédiaire – avancé (lundi)	18h30 – 20h	<input type="checkbox"/>
Pointes (lundi)	20h – 20h30	<input type="checkbox"/>
Éveil : 4-5 ans, moyenne et grande section (mercredi)	13h30 - 14h15	<input type="checkbox"/>
Initiation : 6-7 ans, CP-CE1 (mercredi)	14h15 - 15h15	<input type="checkbox"/>
Débutant : à partir de 8 ans (mercredi)	15h15 - 16h15	<input type="checkbox"/>
Élémentaire 1, 2 et 3 (mercredi)	16h15 - 17h15	<input type="checkbox"/>
Débutant ado-adultes (samedi)	11h15 - 12h30	<input type="checkbox"/>
Intermédiaire (samedi)	12h30 - 14h	<input type="checkbox"/>
Pointes (samedi)	14h - 14h30	<input type="checkbox"/>

## **AUTORISATION DE PHOTOS**

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) \_\_\_\_\_ autorise /n'autorise pas<sup>1</sup> l'association Rythme et Danse à utiliser à titre gratuit des photos, prises en cours de danse et lors des spectacles, sur lesquelles apparaît mon enfant (Nom, Prénom) \_\_\_\_\_ afin d'illustrer le site Internet de l'association.

*1 Rayer la mention inutile.*

**N.B. :** l'association Rythme et Danse s'engage à ce que les visages des enfants ne soient pas reconnaissables sur les photos utilisées.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

SIGNATURE du tuteur légal